



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 08 JUIN 2015**

# Un plan d'actions pour relancer les contrats aidés

**EMPLOI** Le préfet de région veut mobiliser davantage face à la hausse continue du chômage

En avril, le chômage a progressé moins vite en région qu'au niveau national. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (sans aucune activité) a reculé de 0,4% en Aquitaine. Il s'est stabilisé en Poitou-Charentes, alors qu'il a progressé de 0,7% en France. Si l'on y ajoute les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite (catégories B et C), le nombre d'inscrits à Pôle emploi a progressé sur un mois de 0,7% en Aquitaine et de 0,9% en Poitou-Charentes contre +1% pour l'ensemble du pays.

Sur un an, l'augmentation reste en revanche plus forte en région qu'en France: le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A enregistre une hausse de 6,7% en Aquitaine et de 6,3% en Poitou-Charentes contre 5,1% en métropole.

Dès la publication des chiffres décevants du mois d'avril en début de semaine dernière, le gouvernement a rendu publique la création de 100 000 contrats aidés supplémentaires, qui s'ajoutent aux

445 000 déjà budgétés en 2015. En Aquitaine, le préfet de région a de son côté annoncé un certain nombre de mesures pour essayer de relancer la dynamique en vue d'accélérer la réalisation de contrats d'accompagnement dans l'emploi et les emplois d'avenir. Il demande notamment aux préfets et sous-préfets, dans chaque département, d'organiser des réunions avec les élus et responsables des ressources humaines des intercommunalités ou principales communes.

## Appel aux collectivités

Dans le même esprit, le préfet engage Pôle emploi, les missions locales et les Cap emploi à mettre en œuvre un plan de prospection ciblé des employeurs de contrats aidés: grandes collectivités territoriales, secteur hospitalier, etc.

En ce qui concerne les emplois d'avenir, les conditions d'éligibilité sont encore élargies pour faciliter les embauches de jeunes... mais en renforçant la précarité: l'obligation



Les employeurs peuvent désormais transformer un emploi d'avenir en CDD, et non plus seulement en CDI. PHOTO S. BOZON/AFP

d'embaucher un jeune en CDI (contrat à durée indéterminée) disparaît et tous les employeurs du secteur marchand peuvent désormais recruter un emploi d'avenir en CDD (contrat à durée déterminée).

À ce jour, la création des 100 000 nouveaux emplois aidés n'a pas été déclinée au niveau régional mais l'Aquitaine devrait s'en voir attribuer autour de 5 000 alors qu'elle peine déjà à remplir certains de ses objec-

tifs. Pour le premier semestre de cette année, la Région visait la mise en place de 1 775 emplois d'avenir. À la fin du mois de mai, 1 317 contrats avaient effectivement été signés, soit 74% de l'objectif.

Pour les contrats uniques d'insertion-contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) réservés au secteur non marchand, le taux de réalisation atteignait 66% à la fin du mois de mai (4 177 contrats signés

## EMPLOIS D'AVENIR

Le dispositif Emplois d'avenir a été lancé fin 2012. Au 31 décembre 2014, 7 392 contrats avaient déjà été signés en Aquitaine, dont 1 749 dans le secteur marchand. Ce total se répartit de la façon suivante. Dordogne: 1 054. Gironde: 3 432. Landes: 767. Lot-et-Garonne: 987. Pyrénées-Atlantiques: 1 152.

pour un objectif semestriel de 6 307. L'objectif était en revanche déjà atteint - et même dépassé - pour les contrats uniques d'insertion-contrats initiative emploi (CUI-CIE), qui s'adressent au secteur marchand puisque 2 021 étaient signés fin mai pour un objectif semestriel de 2 017.

Par ailleurs, le dispositif Garantie jeunes expérimenté en Lot-et-Garonne et en Dordogne va être étendu à la Gironde et aux Landes à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Il permet de proposer un accompagnement renforcé, et 433 euros par mois à certains jeunes de 18 à 25 ans en situation précaire.

P. T.



## La nature à travers les objectifs

La prochaine sortie nature « 100 % chlorophylle », organisée par Grand-Cognac, aura lieu samedi prochain de 14 h à 16 h 30 à Saint-Brice. Les photographes amateurs ou naturalistes auront l'occasion de découvrir les techniques de prises de vue adaptées à la nature. Réservation au 05 45 82 10 71. PHOTO D.F.

# Des marcheurs pour une bonne cause

**SOCIÉTÉ** Une centaine de personnes ont participé, hier, à une marche solidaire

Hier matin, la Fédération départementale de Charente de Groupama Centre-Atlantique participait, pour la quatrième année, aux balades solidaires Ensemble pour vaincre les maladies rares (1).

Après Confolens, Baignes et Claix, c'était Cognac qui avait été choisi. Trois parcours étaient proposés au départ de la base de loisirs André-Mermet: 4, 7 et 13 km. À l'arrivée, un ravitaillement attendait les marcheurs ainsi que des animations (balades en vieilles voitures, reconnaissance olfactive d'alcools...) pour ajouter une touche de rencontre et de convivialité à ce moment.

Une centaine de personnes ont répondu présent lors de cette matinée, permettant de récolter quelque 800 €. Une somme qui va être bien utilisée puisqu'elle sera entièrement reversée à la Fondation Groupama pour la santé, au profit d'une jeune chercheuse de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) de Bordeaux, Laëticia Dard.

La jeune femme, dans le cadre de sa thèse, effectue des travaux de recherche sur de nouvelles thérapies qui permettront de soigner les enfants atteints de cancer du tronc cérébral. Un projet également soutenu par l'association Eva pour la vie.

Il faut savoir que, chaque année, 2 500 nouveaux cas sont identifiés et 500 enfants décèdent de cette maladie.

D. F.



Les marcheurs venus de Baignes. PHOTO D.F.

(1) Sur le secteur de Groupama Centre-Atlantique, une dizaine de départements participaient au total.

(2) La Fondation Groupama, créée en 2000, a soutenu 28 chercheurs et financé près de 550 projets d'associations.

# Le transport en commun ne fait pas recette

## AUTOBUS

Transcom peine à séduire la population du Grand Cognac. Une réflexion sur le réseau est en cours

DIDIER FAUCARD

d.faucard@sudouest.fr

La présentation du rapport annuel 2014 du délégataire (Transdev urbain) de service public de transport urbain Transcom (1) n'est pas passée inaperçue, jeudi dernier, lors du Conseil communautaire.

Et pour cause, car les chiffres ne sont pas fameux. Même si la fréquentation a augmenté en 2014 pour atteindre 92 372 voyageurs sur l'ensemble du réseau, ce qui constitue une hausse de 7,1 % par rapport à 2013 (+ 23,8 % depuis

2012), cela ne représente que 32,8 % des voyages prévus par la délégation de service public (281 421 voyageurs). Là où le bât blesse particulièrement, c'est au niveau des abonnements annuels qui n'ont pas été à la hauteur des espérances. 488 abonnements étaient attendus (représentants 230 326 voyages, soit 70 % des prévisions de voyage). Seulement, 70 % des voyages effectués l'an dernier, l'ont été via des tickets unitaires et seulement 75 abonnements mensuels ont été vendus.

Résultats des courses, les recettes liées aux usagers s'élèvent à 50 842 €, soit 44 % de la somme programmée : 114 115 €. Dans le même temps, ce service coûte, au



La ligne A progresse mais le réseau est loin de faire le plein de passagers. PHOTO DR

total, à la Communauté de communes 910 413 €. Le coût moyen par voyage pour le Grand Cognac est de 8,41 €.

### Une réflexion à mener.

Une somme trop importante pour que les élus restent sans réagir. « Ces chiffres ne m'étonnent pas », lançait Noël Belliot, arguant du fait que le réseau ne correspondait pas aux besoins, notamment ceux des entreprises et de leurs salariés, « il faudrait les consulter ». « Jamais nous n'avons été sollicités par les entreprises sur cette question. Le problème, c'est que

les Cognaçais préfèrent prendre leur voiture. D'ailleurs, qui dans cette assemblée prend le bus ? La dernière fois que je l'ai demandé, nous n'étions que trois et je pense que cela n'a pas beaucoup changé », répondait Chrystel Gombaud, l'élue en charge de cette question des transports.

Ce qui ne risque pas beaucoup de changer non plus, ce sont les mauvais bilans de Transcom dans les années à venir, faisait remarquer Émilie Richaud. Alors ne faudrait-il pas engager une réflexion sur ce réseau ? Faire des ajustements ?

« C'est une réflexion qui est déjà en cours, affirmait Chrystel Gombaud. Mais c'est un dossier complexe. C'est plus difficile à organiser en milieu rural, où il faut aussi tenir compte de la demande des communes qu'en milieu urbain. »

L'autre question qui est liée est de savoir quelle forme juridique il faudrait adopter. Conserver une délégation de service public ou passer en régie ?

Là encore, l'interrogation est en cours. Sachant que l'actuelle délégation de service publique court encore jusqu'en 2016.

# 79 ans et toujours au combat

Bernard Pique, 79 ans, a un franc-parler qui peut désarçonner de prime à bord. Derrière les mots abrupts, des souffrances transcendées en une énergie vitale et créatrice.

Bernard Pique vient d'être honoré par la ville pour son engagement sportif, social et politique. La salle handisport qu'il a montée porte désormais son nom. Les clefs de « ses maisons » que sont l'Association des handicapés physique de la Charente (AHP) et l'Association sportive des paralysés et amputés compétition (ASPAC), il les a confiées à un homme de sa trempe, Gilles Lavillénie.

Ouvrons le livre de sa vie... ou plutôt de ses vies. Immédiatement, on plonge en Meurthe-et-Moselle pour se retrouver nez à nez avec la figure paternelle, militaire qui prend le maquis. Dès 13 ans, Bernard Pique intègre l'école militaire. À 19 ans, il est titulaire d'un brevet de technicien supérieur en aéronautique, avions et hélicoptères. En 1956, Bernard Pique est mobilisé en Algérie. Le 4 août 1957, une balle traverse les poumons, la colonne vertébrale et le foie. Il doit la vie sauve à une arme défectueuse.

Commence alors sa deuxième vie, celle de paraplégique. Il est accueilli à l'Institut national des Invalides à Paris. Sa rédemption, il la



**Avec sa carabine, Bernard Pique a réalisé des prouesses sportives.** PHOTO SANDRA BAILLAN

doit aussi à Geneviève de Gaillard, infirmière parachutiste, aide de camp du colonel de Castries à Dien Ben Phu : « Elle ne souriait jamais sauf quand elle voyait ses deux poussins dont j'étais. » Il mettra trois ans à être réformé.

En 1958, Bernard Pique retrouve son père en Charente. L'idée lumineuse jaillit : les Invalides disposent d'un club de sports pour handicapés, Bernard Pique transpose l'idée en Charente et crée en 1968 l'Aspac, aux côtés de Françoise Péquin.

De 1968 à 1972, il enchaîne les performances sportives en athlétisme. Il est 10 fois champion de

France en javelot, poids, course 100 m, triathlon, vice-champion d'Europe du pentathlon à Kerpape, etc.

Une blessure le dévie vers le tir à la carabine (10 et 50 m). Et là encore, le palmarès est édifiant : 14 fois champion de France, il est médaillé aux Jeux paralympiques d'été de 1980 à Arnheim et vainqueur de quatre coupes du monde, médaillé d'argent en 1981 et de bronze en 1982 au championnat d'Europe, etc.

« Tout s'est déroulé comme un film », commente Bernard Pique qui se maria en 1974 et deviendra papa de Ludivine et Alexandra.

Sa carrière sportive achevée, Bernard Pique décide de mener une autre bataille : sociale, celle-là. Maire adjoint chargé des sports de 1983 à 2001, il ne perd pas une seconde et fait édifier la salle de sport pour handicapés physiques avec des fonds privés. Il met en place l'OMS Castelbernardin. En 1987 il fonde l'AHP, un tremplin pour faire entendre sa voix et siéger dans les différentes instances traitant des questions de handicap.

Aujourd'hui délesté de ses fonctions de président, on pourrait penser que Bernard Pique aspirerait à une retraite paisible. Sa femme Josette ne le sait que trop bien : « Il se battra jusqu'à son dernier souffle. »

## FOOTBALL Finale de la Coupe Edely

# Taize-Aizie au bout du suspense

**CHÂTEAUBERNARD - TAIZE-AIZIE** Les Taizéens l'emportent à l'issue des tirs au but après un match riche en rebondissements

Taize-Aizie (D4)	3
Châteaubernard (D4)	3

LIEU Angoulême (stade Lebon). ARBITRE M. Antunes. SPECTATEURS 800 environ. MI-TEMPS 2-3. TIRS AU BUT 5-3.

**BUTS** Thibaut (17'), Glenet (25', 65') pour Taize-Aizie ; Feuillard (10', 35'), Lugand (29') pour Châteaubernard.

**Avertissements** : Magret (44'), Jouannaud (90e+1) à Taize-Aizie ; Creuzard (45'+1) à Châteaubernard.

Au terme d'une finale riche en rebondissements, c'est Taize-Aizie qui soulève la coupe Edely.

Cette finale part sur les chapeaux de roue entre deux formations qui se connaissent par cœur. Côté Châteaubernard, Bassoullet déborde et centre en retrait pour Feuillard qui ouvre le score (0-1, 10'). Un avantage de courte durée puisque Taize-Aizie revient rapidement au score grâce à Thibaut qui profite de l'offrande d'Honorat (17'). Survoltés par leur public, les joueurs de Taize-Aizie prennent l'avantage. Une magnifique transversale de Thibaut trouve dans la profondeur Glenet qui bat Arcelin (2-1, 25'). Mais



**La joie des Taizéens à l'issue du match.** PHOTO ANNE LACAUD

derrière, Châteaubernard égalise à son tour grâce à la sublime frappe enroulée de Lugand (29') et prend même l'avantage peu avant la mi-temps grâce à Feuillard, idéalement servi par Bassoullet (2-3, 35').

### L'exploit de Glenet

La seconde mi-temps est plus pauvre en occasions, la chaleur jouant son rôle. Alors que le match tombe dans une douce apathie, Glenet va réveiller Lebon d'un bel exploit

personnel. Le Taizéen élimine trois joueurs et trouve la lucarne d'Arcelin (3-3, 65').

Dans la séance fatidique des tirs au but, Taize-Aizie ne tremble pas, au contraire du capitaine de Châteaubernard Tourent qui voit Nepoux sortir sa frappe. Dernier tireur de Taize-Aizie, Lefebvre offre le trophée aux siens. Après leur promotion en Division 3, les Taizéens s'offrent un doublé en croquant la cerise sur le gâteau.

**Christian Herlin**

■ COUPE ÉDELY (FINALE) TAIZÉ-AIZIE 3 - CHÂTEAUBERNARD 3 (TAB: 5-3)

# Taizé-Aizie au bout du suspense

Dans la même poule de D4 que Châteaubernard cette saison, Taizé-Aizie a signé un doublé coupe-championnat. Mais Châteaubernard est loin d'avoir démerité dans cette finale.

Taizé-Aizie 3 (TAB: 5/3)  
Châteaubernard 3

ANGOULEME. Stade Lebon. Environ 900 spectateurs. Arbitre: Monsieur Pascal Antunes  
BUTS. Taizé-Aizie: Thibaut (17), Glenet (25, 65). Châteaubernard: Feuillard (9, 35), Lugand (29).  
AVERTISSEMENTS. Taizé-Aizie: Jouannaud (90+1). Châteaubernard: Creuzard (45+1).  
TAIZÉ-AIZIE. Nepoux, Dubrana, Dion, Lefebvre, Rousseau, Thibaut, Audoin, Mady, Glenet, Jouannaud, Honorat. Entrés en jeu: Gatard, Geoffroy, Maquet.  
CHÂTEAUBERNARD. Arcelin, Aubras, Noel, Castel, Torrent, Tourrais, Demarest, Creuzard, Lugand, Bassoulet, Feuillard. Entrés en jeu: Pisani, Predot, Terreau.

Une montée actée en D3 aux dépens de Châteaubernard, une victoire en finale de coupe Edely face à ce même adversaire. Taizé-Aizie a signé une saison de haute volée pour sa deuxième année d'existence. Deux montées, son nom inscrit sur le palmarès des vainqueurs de la coupe Edely... Ce jeune club a déjà marqué les esprits.

A contrario, les Castelbernardins, après des années difficiles, ont mis les ingrédients samedi après midi pour remporter le Graal, mais doivent accepter l'efficacité des Taizéens.

## Une première période tonitruante

Cette finale démarre sur les chapeaux de roue entre deux équipes qui décident d'envoyer du jeu. Châteaubernard est le plus en vue sur l'entamé de match. La frappe de Torrent bute sur le poteau adverse (5), mais les Castelbernardins ouvrent logiquement la marque.

Bassoulet déborde sur le flanc droit avant de servir, Feuillard, en retrait, qui marque d'une reprise en pivot (0-1, 9).

Taizé-Aizie n'est pas moins avare de mouvements offensifs et égalise peu après le quart d'heure de jeu. À la suite d'un corner de Honorat, Thibaut, d'une tête au second poteau, trouve un angle impossible et trompe Arcelin, le portier adverse (1-1, 17).

Les promus en D3, prennent même, quelques instants plus tard, l'avantage. Thibaut lance en profondeur Glenet qui ajuste le



Entourée de ses joueurs, Carine Sennavoine, entraîneur de Taizé-Aizie, partage la victoire avec les spectateurs. Photo Renaud Joubert

” Notre président est notre étoile de l'année, on pense à lui très fort, et c'est pour lui qu'on a gagné.

portier adverse (2-1, 25). Châteaubernard ne l'entend pas de cette oreille et remet rapidement les pendules à l'heure, grâce à Lugand, qui s'infiltré dans la défense avant d'ajuster le portier adverse, d'une frappe qui termine sa course dans le petit filet (2-2, 29). Portés par cette égalisation rapide, les Castelbernardins reprennent l'avantage avant la pause, grâce à un remaké du premier but, ou Bassoulet, intenable sur son aile, sert Feuillard qui re-

donne l'avantage aux siens (2-3, 35).

## La loterie des tirs aux buts

Le second acte est moins intense, et les deux formations marquent le coup sous une grosse chaleur. Les défenses sont bien en place, et les occasions nombreuses en première période, laissent place à une bataille au milieu du terrain. Il faut un exploit personnel de Glenet pour voir Taizé-Aizie revenir au contact grâce à une frappe puissante de 20 mètres qui se loge dans la lucarne d'Arcelin (3-3, 65).

En fin de rencontre, Châteaubernard fait le forçing mais bute sur une défense Taizéenne bien en place. Seul Bassoulet, d'une frappe à bout portant, qui meurt à côté de l'équerre adverse, se met en évidence. Malgré sa domination en fin de match, Châteaubernard s'en remet à la loterie des tirs au but. À ce jeu, c'est Taizé-Ai-

zie qui l'emporte, notamment grâce à un arrêt de son portier Nepoux, et à une dernière tentative de Lefebvre qui vient clore le sans-faute de ses coéquipiers.

Dorian BERCHENY

## «On a su faire le dos rond»

Carine Sennavoine, entraîneur de Taizé-Aizie. «Ce n'est pas le scénario que j'avais prévu, on les remet dans le feu de l'action. On rentre à la mi-temps pas contents et un peu effacés. On a joué sur nos atouts offensifs. On a su faire le dos rond en fin de match. Notre président (Jacky Martin, décédé en janvier, ndlr.) est notre étoile de l'année, on pense à lui très fort, et c'est pour lui qu'on a gagné. Les joueurs ont été remarquables toute la saison. Plus la victoire est difficile, plus grand est le plaisir».

## ■ Pascale Belle,

vice-présidente de la commission environnement et cadre de vie à GrandCognac, dresse le bilan de la fête du développement durable qui s'est tenue samedi après-midi dans les locaux de la distillerie Gallienne de Martell à Javrezac. Malgré de nombreuses animations, seule une soixantaine de visiteurs se sont déplacés (Photo CL), bien loin des 300 espérés. *«C'est dommage, peut être que ce n'était pas la bonne date. On va réfléchir à ça pour la prochaine édition»*, commente l'élue. Les vingt-cinq familles de

GrandCognac qui ont participé au défi «familles à énergie positive» ont tiré le bilan. Elles ont économisé 47.290 kWh et évité la production de 9 tonnes de CO<sub>2</sub>. L'équipe Saint Martin arrive en tête du défi avec 19,4% d'énergie économisée. Une belle réussite quand le défi était d'atteindre la barre des 8%.

